



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre novembre à dix-heures heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Convocation et affichage : 18/11/2024

Secrétaire de séance : Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

OBJET : MAISON VALENTIN : TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise au point précédent concernant le relogement de la famille occupante du logement « Maison Valentin ».

Il rappelle qu'il y a des infiltrations d'eau dans la toiture et qu'il est nécessaire de faire une intervention d'urgence pour mise hors d'eau de la toiture (versant nord).

Il indique qu'il y a une menace d'effondrement d'un plafond dans le logement, suite à ces infiltrations.

Monsieur le Maire présente les deux devis de deux entreprises qui travaillent ensemble afin de réaliser ces travaux de mise hors d'eau de la toiture (versant nord).

Il indique que dans le cadre de leur intervention, ils déposeront la partie du faux plafond endommagé de la chambre et feront une inspection de l'isolant et de la charpente. A partir de là ils pourront établir un devis de réparation de celui-ci.

Il rappelle qu'un montant de 16 800.00 € a été voté au budget principal pour les réparations du logement « Maison Valentin ».

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces travaux d'urgence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 5 voix pour et 1 abstention,

- valide les travaux présentés ci-dessus ;
- approuve les devis de :
 - l'entreprise MAYEUX – 04200 St-Vincent sur Jabron pour un montant de 1347.50 €HT
 - l'entreprise Lou Massoun D'Autre-Tèm pour un montant de 1596.40 € HT
- autorise Monsieur le Maire à utiliser le budget voté de 16 800.00 € pour la rénovation du logement « Maison Valentin »
- Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 25 novembre 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE